

laquelle il ose s'élever. Et nous prions Votre Majesté de compter que nous employerons tout notre zèle & notre vigilance pour traduire les coupables en Justice, & prendrons les plus justes mesures pour engager par un exemple de marque, les Sujets de Votre Majesté à déconcerter la licence, qui est si contraire aux vrais principes de cette heureuse Constitution; & ne négligerons rien de ce qui pourra contribuer à augmenter la gloire & la dignité de votre Couronne, & les sources du bonheur & de la tranquillité publique.

Cette Adresse fut présentée le lendemain; & le Roi y fit la réponse qui suit.

M Y L O R D S ,

Les assurances que vous me donnez de votre fidélité & de votre affection me sont vraiment agréables; & je reçois avec une satisfaction singulière vos félicitations à propos de la naissance de mon second fils.

Votre concert avec moi par rapport aux objets qui intéressent le plus essentiellement la Nation, dans la circonstance de l'heureuse pacification qui vient d'être conclue, sera d'un grand poids pour faire réussir les mesures par lesquelles j'espère assurer la prospérité de mon Peuple.

J'approuve particulièrement le zèle que vous me témoignez; & je compte fermement que ce sera une digne puissance contre cet esprit de licence & de faction, qui est si ennemi de notre excellente & inestimable Constitution.

La même Chambre arrêta qu'il seroit fait aussi un Message à la Reine, pour la féliciter sur son heureux accouchement, & la Reine a reçu le Message, & y a répondu très-gracieusement.

Le même jour, 16 du courant, les Communes motivèrent aussi une Adresse, qui rouloit sur les mêmes objets & contenoit en substance des remerciemens au Roi sur son gracieux Discours prononcé le 15, des félicitations sur la naissance du second Prince; sur la conclusion du Traité
de